

Élections

Montréal

Vérifiez Planifiez Votez

Élection générale Dimanche le 2 novembre 2025

English on the other side

Les élections municipales à Montréal servent à élire

- La mairesse ou le maire de la Ville
- La mairesse ou le maire de votre arrondissement
- Les conseillères et les conseillers de la Ville
- Les conseillères et les conseillers de votre arrondissement

Les élections municipales servent à élire les personnes qui vous représenteront au conseil municipal et au conseil d'arrondissement jusqu'en 2029.

1 Vérifier votre inscription

Vérifiez si vous êtes bien inscrit(e) pour voter

Consultez elections.montreal.ca ou contactez-nous pour vérifier si vous êtes bien inscrit(e) pour voter le **2 novembre**.

Qui peut voter?

Pour voter une personne doit être inscrite sur la liste électorale.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour l'inscription :

1. Avoir 18 ans ou plus le 2 novembre 2025
2. Avoir la citoyenneté canadienne
3. Ne pas avoir perdu ses droits électoraux
4. Remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Être domiciliée à Montréal et résider au Québec depuis au moins le 2 mai 2025.
 - Être, depuis le 18 septembre 2025 ou avant, propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble, ou encore occupante ou cooccupante d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Montréal.

3 S'informer

Les postes à combler et les personnes candidates

Consultez la liste des personnes candidates dans votre district et leur profil résumant leurs principales priorités à elections.montreal.ca.

Planifiez votre vote

Pour connaître quand et où voter, consultez elections.montreal.ca

LES DATES IMPORTANTES :

Jour du scrutin : dimanche le **2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Vous pouvez aussi voter :

- Par anticipation : dimanche le **26 octobre 2025 de midi à 20 h**
- Au bureau du président d'élection dans votre arrondissement : **24, 27, 28 et 29 octobre**.

Étudiant(e)s au cégep ou à l'université

Consultez la liste des établissements admissibles et l'horaire des bureaux de vote à elections.montreal.ca. Vous pourrez voter les **24, 27, 28 et 29 octobre**.

Le vote pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour voter pour un **motif de santé**, contactez-nous pour demander le **vote à domicile**. Vous avez jusqu'au 16 octobre à 18 h pour faire une demande.

Le vote dans les résidences privées pour personnes âgées

Des bureaux de vote seront aussi ouverts dans des résidences privées pour personnes âgées le samedi 25 octobre.

Consultez elections.montreal.ca pour connaître la liste des résidences admissibles.



L'élection c'est aussi l'affaire des plus jeunes

Le **Petit bureau de vote** permet aux enfants et ados de s'initier au vote en répondant à une question spécialement conçue pour eux.

2 S'inscrire sur la liste électorale au plus tard le 16 octobre

Comment s'inscrire si vous n'êtes pas déjà inscrit(e)

EN PERSONNE

Présentez-vous à une commission de révision du **11 au 16 octobre** ou consultez la liste de tous les endroits à elections.montreal.ca

EN LIGNE

Remplissez le formulaire en ligne et prenez rendez-vous sur elections.montreal.ca. Un membre de notre équipe vous contactera pour les prochaines étapes.

Au moment de votre rendez-vous, vous devrez vous connecter à l'application **Microsoft Teams** et activer votre caméra et votre microphone.

Si vous êtes dans l'**impossibilité de vous déplacer** pour des raisons de santé, visitez elections.montreal.ca ou **contactez-nous**.

Pour toute question sur les moyens de s'inscrire à la liste électorale, contactez-nous.

Après le 16 octobre 2025 à 18 h, il ne sera plus possible de vous inscrire, donc de voter.

4 Voter

Avant de vous rendre au bureau de vote

Apportez votre carte d'assurance maladie, permis de conduire, certificat de statut d'Indien, carte d'identité des Forces canadiennes ou passeport.

Au bureau de vote

Informez notre personnel si vous avez des questions ou besoin d'assistance. Il nous fera plaisir de vous guider.

Travailler aux élections, c'est possible! Dès 15 ans

Plusieurs postes rémunérés sont disponibles. Pour travailler à l'élection vous devez posséder un numéro d'assurance sociale et avoir accès à une adresse courriel valide.

Postulez en ligne à elections.montreal.ca

Accessibilité universelle

Pour toute question sur nos mesures, contactez-nous ou visitez elections.montreal.ca

Ce document est aussi disponible en ligne en différentes langues, en français simplifié, en version audio et en braille.

Pour nous joindre

514 872-VOTE (8683)

elections@montreal.ca

elections.montreal.ca

